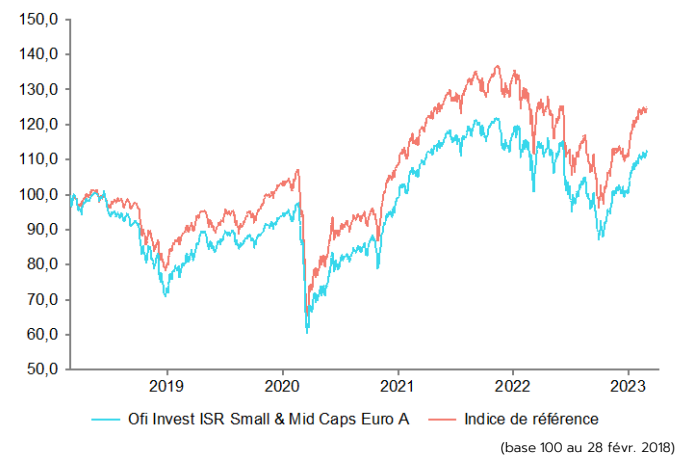


- Valeur liquidative : 1 921,11 €
- Actif net du fonds : 97 797 827 €
- Évolution de la performance



■ Performances cumulées

	1M	Ytd	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	3,7%	12,4%	1,0%	31,0%	12,7%	23,2%	72,6%
Indicateur de référence	2,9%	12,7%	0,3%	32,7%	24,8%	53,3%	113,9%

■ Performances annuelles

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	7,0%	-24,5%	27,5%	5,6%	18,3%	-14,3%
Indicateur de référence	22,2%	-19,7%	28,2%	5,5%	23,3%	-17,1%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

	Fonds	Indice de référence
Max drawdown (1)	-30,8	-31,8
Délai de recouvrement (1)	202	204

	1Y	3Y	5Y
Ratio de Sharpe *	-0,01	0,37	0,14
Ratio d'information *	0,33	-0,16	-0,51
Tracking error *	3,18	3,30	4,03
Volatilité fonds *	21,04	23,33	21,18
Volatilité indice *	21,19	23,19	20,44

* Source : Six Financial Information 1) sur (156 semaines (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Notation(s)

Six Financial Information

★★★★

- Date de création
27 janvier 2012
- Forme juridique
FCP de droit français
- Intensité carbone
Fonds 111,18
Indice 169,66
Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)
- Catégorisation SFDR
Article 8
- Devise
EUR (€)
- Couverture intensité carbone
Fonds 99,99%
Indice 98,31%
- Score ESG
Fonds 7,22
Indice 6,68
- Couverture score ESG
Fonds 98,45%
Indice 97,75%

■ Dernier détachement

Date	Montant net
-	-

■ Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Small Cap Index, en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro, et en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).

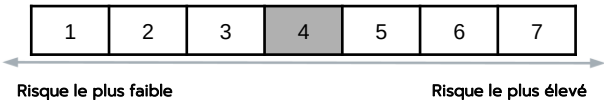
■ Indice de référence

MSCI EMU Small Cap Index (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque

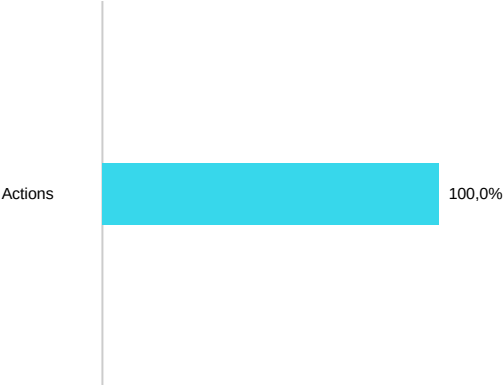


SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

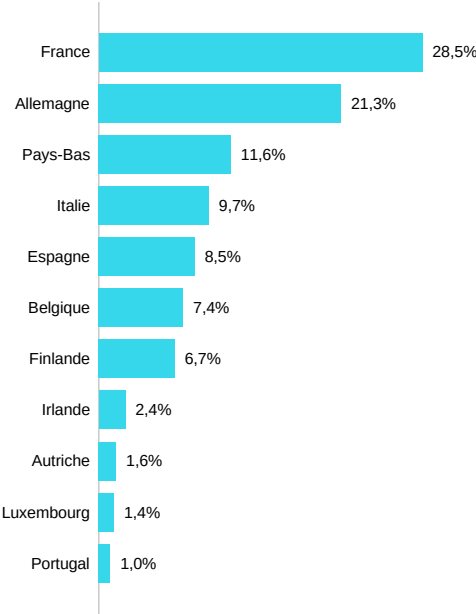
■ Gérant(s)



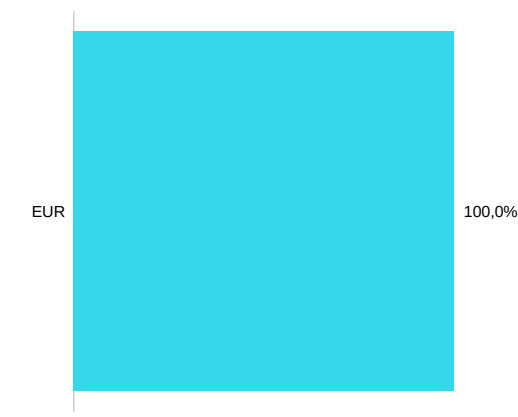
Répartition par type d'actif



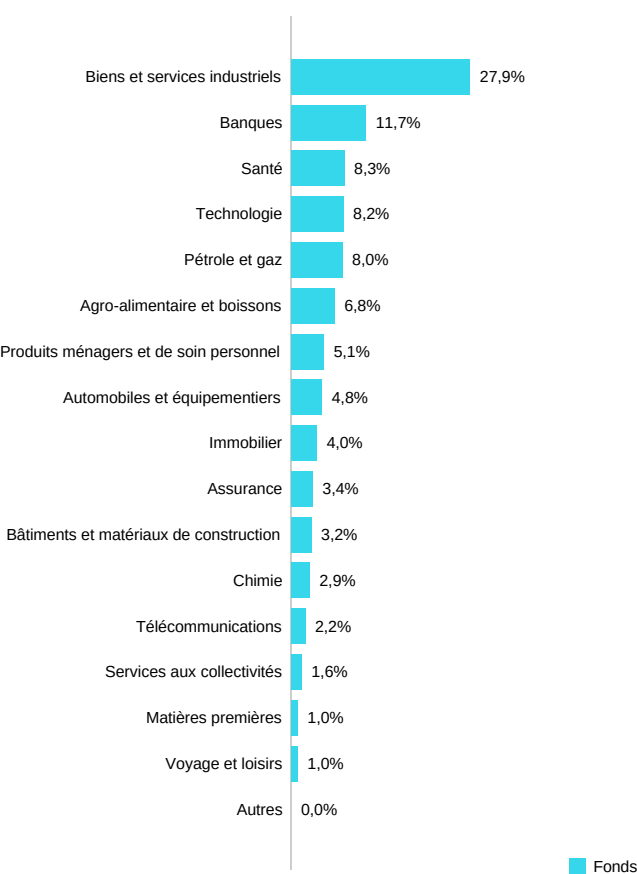
Répartition géographique



Répartition par devise



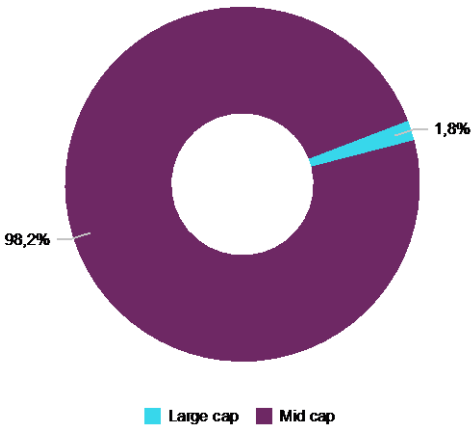
Répartition par secteur



Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
BANCO DE SABADELL SA	Espagne	Banques	4,4%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	Assurance	3,4%
SOPRA STERIA GROUP	France	Technologie	2,9%
BANCO BPM SPA	Italie	Banques	2,8%
TECHNIP ENERGIES NV	France	Agro-alimentaire et boissons	2,7%
SANLORENZO SPA	Italie	Produits ménagers et de soin personnel	2,6%
SPIE SA	France	Biens et services industriels	2,5%
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SPA	Italie	Banques	2,5%
GERRESHEIMER AG	Allemagne	Santé	2,5%
THYSSENKRUPP AG	Allemagne	Biens et services industriels	2,4%

■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Commentaire de gestion

Les marchés actions européens ont échappé à la baisse de Wall Street grâce à des valorisations généralement plus faibles qu'aux Etats-Unis et à de robustes résultats d'entreprises. Soutenu par les comptes annuels de plusieurs poids lourds de la cote, comme TotalEnergies, BNP Paribas ou Carrefour, l'indice CAC40 a enregistré le jeudi 16 février un nouveau record en séance à 7.387,29 points. La Bourse de Paris, comme les autres grandes places européennes, a également apprécié la révision à la hausse des prévisions de croissance économique du Fonds monétaire international (FMI) et de la Commission européenne. Néanmoins, l'euphorie s'est brutalement dissipée à la fin du mois, de solides indicateurs économiques et l'accélération de l'inflation aux Etats-Unis, mais aussi en France et en Espagne, estompant l'espoir d'une fin prochaine du cycle de remontée des taux d'intérêt.

Ce mois-ci, nous avons cédé Friedrich Vorwerk Group, à la suite d'une guidance décevante, ainsi qu'allégé notre position sur Aixtron après un beau parcours. Nous avons aussi augmenté légèrement la liquidité en vue de réinvestir en cas de repli de certaines valeurs dans le secteur des assurances et des industries vertes.

Sur le plan des contributions à la performance, l'allocation dans les secteurs de la santé, avec nos surpondérations sur Gerresheimer et Ion Beam Applications, ainsi que dans la technologie avec nos surpondérations sur Sopra Steria et Jenoptik, contribuent positivement à la performance. Du côté des paris négatifs, le secteur des matières premières fait défaut sur la période. Cela est dû à nos sous-pondérations sur Outokumpu et Imerys.

■ Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
ASR NEDERLAND NV	Assurance	3,3%	-
ARCADIS NV	Biens et services industriels	1,8%	-
ARGAN SA	Immobilier	1,5%	-
AIXTRON SE	Technologie	1,1%	-
ATOS SE	Technologie	1,0%	-

■ Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
COFINIMMO SA	Immobilier	0,7%	-
ID LOGISTICS SAS	Biens et services industriels	0,7%	-
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Immobilier	0,8%	-
RECTICEL NV	Chimie	0,7%	-
TERACT SA	Autres	0,0%	-

Ofi Invest ISR Small & Mid Caps Euro

FR0010821462 A

Reporting mensuel au 28 février 2023



■ Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi invest Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0010821462	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	27 janvier 2012	Droits d'entrée max	2.0%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC	1,5%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance (1) 20%	
Investissement min. initial	1 part	Publication des VL	www.ofi-invest-am.com
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	RSM France
Ticker Bloomberg	AVTSMCA	Affectation des résultats	Capitalisation
Indice de référence	MSCI EMU Small Cap Index (dividendes nets réinvestis)		

■ Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).

Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

(1) La commission de surperformance (20% de la surperformance) est calculée selon la méthode de l'actif indicé, qui est fondée sur la comparaison entre l'actif réel du fonds (net de frais de gestion) et un « actif de référence ». L'actif de référence est un actif incrémenté au taux de l'indice de référence de l'OPC et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. Cette commission est calculée sur une période d'observation allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Si, au cours de la période d'observation, l'actif réel du fonds est supérieur à l'actif de référence et que la performance l'OPCVM est positive, alors la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces deux actifs. Pour de plus amples informations concernant les commissions de surperformance, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds.

■ Contacts

Ofi invest Asset Management : 22, rue Vernier - 75017 Paris

Tel : 01 40 68 17 17

Email : contact.clients.am@ofi-invest.com

■ Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.